

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 août 2020 à 20 h, à la salle du conseil située au 319, rue Principale à Sainte-Brigitte-des-Saults.

Sont présents :

Sébastien Gagnon, conseiller, siège no 1, Christian Jutras, conseiller et maire suppléant, siège n° 2, Jocelyne Guilbault, conseillère, siège n° 5 , Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Sont absents :

Siège n° 3, vacant depuis janvier 2020
Siège n° 4, François Bilodeau, conseiller

Autre présence :

Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal.

Citoyens : 2

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire. Madame Manon Lemaire assiste à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

3. Tirage loto église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 084, Monsieur Réal Jutras de Sainte-Brigitte-des-Saults

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 096, Madame Lorraine Harnois de Sainte-Brigitte-des-Saults

Troisième prix : 150 \$ billet n° 008, Monsieur Marc Cardinal de Sainte-Brigitte-des-Saults.

4. Adoption de l'ordre du jour

157.08.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour

Séance ordinaire

Le lundi 10 août 2020, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage loto église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020
6. **Demandes**
 - a) Village Québécois d'Antan : cotisation 2020
7. **Comptabilité :**
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
8. **Dossiers municipaux**
 - a) Adoption du règlement 447/2020 : changement de signalisation de rue Ste-Anne
 - b) Infotech : ristourne
 - c) Achat d'une génératrice mesures d'urgence (reporté)
 - d) Traverse piétonnière : rencontre avec le MTQ
 - e) Salle du conseil
9. **Voirie**
 - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
 - b) Dispositifs de sécurité pour les véhicules à benne basculante
 - c) Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration
 - d) Déneigement des chemins d'hiver 2020-2021 (reporté)
 - e) Asphaltage 2020
 - f) Vente du 10 roues Inter 1993

Période de questions à 20 h 30

10. **Hygiène du milieu**
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
11. **Urbanisme**
 - a) Permis de construction juillet 2020
 - b) CPTAQ : demande d'appui lot 4 632 551
12. **Loisirs et culture**
 - a) Bibliothèque : nomination d'une nouvelle coordonnatrice
 - b) Bibliothèque : achat d'une nouvelle étagère
 - c) Bibliothèque : entretien ménager
 - d) Bibliothèque : demande de subvention pour l'achat regroupé de chutes à livres extérieures
 - e) Fonds de la ruralité : projet de Pumptrack (reporté)
13. **MRC**
 - a) Compte-rendu MRC
 - b) Renouvellement logiciel de communication SOMUM
 - c) Projet de plantation d'arbres pour la séquestration du C^o2
 - d) Musée National de la photographie Desjardins : projet escapade photo
14. **Questions diverses**
 - a)
 - b)
 - c)
15. **Levée de la réunion**

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 6 juillet 2020;

Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du lundi 6 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Demandes

a) Village Québécois d'Antan : cotisation 2020

159.08.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Jocelyne Guilbault

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de renouveler la cotisation 2020 au coût de 100,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. Comptabilité

a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption

Déboursés du mois et salaire

HYDRO-QUÉBEC

| | |
|---|-------------|
| Luminaire de rues juin 2020 | 300,51 \$ |
| 208 Ch de la Rivière du 7 mai au 7 juillet 2020 | 1 650,17 \$ |

MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

| | |
|----------------------------------|-------------|
| REMISES DE L'EMPLOYEUR juin 2020 | 5 282,15 \$ |
|----------------------------------|-------------|

RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA

| | |
|----------------------------------|-------------|
| REMISES DE L'EMPLOYEUR juin 2020 | 2 140,05 \$ |
|----------------------------------|-------------|

SAAQ

| | |
|---|-------------|
| Immatriculation Inter 2020 juillet à mars | 1 070,84 \$ |
|---|-------------|

TELUS

| | |
|--|----------|
| Cellulaire du 25 juin au 24 juillet 2020 | 57,49 \$ |
|--|----------|

VISA DESJARDINS

| | |
|--|----------|
| ZOOM ; abonnement juin vidéoconférence | 20,00\$ |
| Norwex ; produits nettoyants bureau | 140,14\$ |
| Clôtures Cambrek ; clôture école côté biblio | 45,07\$ |
| Korvette ; agenda + stylos pour garage | 10,56\$ |
| Dépanneur 4 saisons ; essence 108,53 l. | 102,35\$ |
| Réno Dépôt ; équipement entretien machinerie | 116,81\$ |
| Réno Dépôt ; équipement entretien machinerie | 12,64\$ |
| Dépanneur 4 saisons ; essence 70,68 l. | 68,92\$ |
| Dépanneur 4 saisons ; essence 94,15 l. | 91,80\$ |
| Dépanneur 4 saisons ; Géro s'est trompé de carte | 12,36\$ |
| Dépanneur 4 saisons ; essence 74,61 l. | 68,57\$ |
| Dépanneur 4 saisons ; Géro s'est trompé de carte | 12,36\$ |
| ZOOM ; abonnement juillet vidéoconférence | 21,00\$ |

VISA DESJARDINS (SUITE)

| | |
|--|-----------------|
| Acier Drummond ; équipements acier pour Inter | 214,44\$ |
| Dépanneur 4 saisons ; Géro s'est trompé de carte | 9,28\$ |
| Total du chèque | 946,30\$ |

INDUSTRIELLE ALLIANCE

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Manon Lemaire juin 2020 #083128488 | 165,38\$ |
| Mathilde Potvin juin 2020 #1815046800 | 110,96\$ |

GROUPE MASKATEL

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Juillet (336-7136) usine d'épuration | 52,52\$ |
| Juillet (336-7145) bibliothèque | 52,52\$ |
| Juillet (336-7149) garage et aqueduc | 61,29\$ |
| Juillet (336-4460) bureau | 183,40\$ |
| Juillet (336-4917) centre comm et MDJ | 68,80\$ |
| Total du chèque | 418,53 \$ |

9189-9831 QUÉBEC INC.

| | |
|--|-------------------|
| Semaine du 1er juin au 4 juillet 2020 | 7 806,96\$ |
| Crédit, car pas besoin payer voyage de sable | (172,46\$) |
| Total du chèque | 7 634,50\$ |

GABRIELLE PERREAULT

| | |
|--|----------|
| Remb. Commandite cuisine communautaire | 300,00\$ |
|--|----------|

SERVICES DE CARTES DESJARDINS

| | |
|---------------------------------|--------|
| Frais paiement direct juin 2020 | 0,51\$ |
|---------------------------------|--------|

GLOBAL PAYMENTS S.E.N.C.

| | |
|---------------------------------|--------|
| Frais paiement direct juin 2020 | 0,42\$ |
|---------------------------------|--------|

Total des chèques émis et des dépôts directs : 20 077,81 \$

160.08.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 20 077,81 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 20 159,57 \$;
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 65 322,50 \$;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Dossiers municipaux

a) **Adoption du règlement 447/2020 : changement de signalisation de rue Sainte-Anne**

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DES-SAULTS**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 447/2020
CONCERNANT LE
CHANGEMENT DE
SIGNALISATION DE LA RUE
SAINTE-ANNE**

ATTENDU QUE le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q.,c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement le changement de signalisation routière sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults désire modifier la signalisation de la rue Sainte-Anne en modifiant la voie de circulation pour un sens unique;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de modifier et de réglementer afin d'assurer la protection du réseau routier et la sécurité des citoyens de la rue Sainte-Anne;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné la séance ordinaire du 6 juillet 2020;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été expliqué lors de la séance ordinaire du 6 juillet par François Bilodeau;

EN CONSÉQUENCE,

161.08.2020 il est proposé par Jocelyne Guilbault
appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le règlement numéro 447/2020 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1 Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 Circulation à sens unique

Sur une chaussée à une voie de circulation à sens unique, le conducteur d'un véhicule routier doit circuler dans le sens de la circulation indiquée par la signalisation installée.

Article 3 Signalisation

La municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults installe la signalisation appropriée.

Article 4 Infraction

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

Article 5 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur 90 jours après son adoption, à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre des Transports publié à la Gazette officielle du Québec;

Jean-Guy Hébert,
Maire

Manon Lemaire,
Directrice générale, secrétaire-trésorière

Avis de motion : 6 juillet 2020

Adoption : 10 août 2020

Publication : _____

b) Infotech : ristourne

Infotech a versé une ristourne de 163,80\$ dans le cadre du module « *Rôle en ligne* » pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2020.

c) Achat d'une génératrice mesures d'urgence (reporté à la séance du 14 septembre 2020)

d) Traverse piétonnière : rencontre avec le MTQ

Une conférence téléphonique est prévue le 8 septembre 2020 à 9h30 avec le ministère des Transports. La rencontre portera sur la traverse piétonnière près de la Maison des jeunes, ainsi que l'abaissement de vitesse dans la zone scolaire.

e) Salle du conseil

Considérant que la municipalité doit faire respecter la loi sur la distanciation sociale demandée par la Loi sur la santé publique du Québec lors des séances du conseil;

Considérant la salle du conseil qui ne peut contenir beaucoup de gens en raison du respect du 2 mètres de distance;

Considérant que le local adjacent à la salle du conseil servira à la FADOQ de Sainte-Brigitte-des-Saults pour leur rencontre de comité et que la cohabitation est possible entre les deux organismes;

Les membres du conseil vont réfléchir aux changements qu'ils pourront apporter entre les 2 locaux.

9. Voirie

a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)

- Asphaltage;
- Entretien des pompes à la station d'épuration et à l'usine;
- Réparation des camions;
- Réparation de la paveuse.

b) Dispositifs de sécurité pour les véhicules à benne basculante

CONSIDÉRANT QUE tout véhicule lourd à benne basculante, dont la hauteur excède 4,15 m lorsque la benne est levée, devra être muni d'un dispositif de sécurité qui émet des signaux visuels et sonores tant que la benne n'est pas complètement abaissée;

162.08.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de faire installer des dispositifs de sécurité pour tous les véhicules à benne basculante que la municipalité possède dont la hauteur excède 4,15 m lorsque la benne est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration

ATTENDU QUE le ministre des Transports, Monsieur François Bonnardel, a accordé une aide financière maximale de 40 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration sur les rangs Sainte-Anne, Sainte-Marie, Saint-Joseph et Saint-Joachim dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration; enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux ;

ATTENDU QUE cette subvention remplace l'aide financière du programme d'aide à la voirie locale communément appelé subvention discrétionnaire du député local;

163.08.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur les rangs Sainte-Anne, Sainte-Marie, Saint-Joseph et Saint-Joachim pour un montant subventionné de 40 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que la fissure de vérification a été constituée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Déneigement des chemins d'hiver 2020-2021 (reporté)

d1) Rémunération

CONSIDÉRANT QUE les tâches excédentaires demandées à M. Claude Turcotte par l'inspecteur municipal en voirie;

164.08.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'octroyer un montant forfaitaire de 1 500\$ pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Asphaltage 2020

CONSIDÉRANT QU'UNE somme de 100 000\$ a été adoptée au budget 2020 pour l'asphaltage des chemins de la municipalité;

165.08.2020 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Jocelyne Guilbault

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de faire l'entretien des chemins de la municipalité pour un montant n'excédant pas le 100 000\$ pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Vente du 10 roues Inter 1993

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'abroger la résolution numéro 87.04.2020 pour la vente du 10 roues Inter 1993;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ne désirent plus vendre le 10 roues Inter 1993;

CONSIDÉRANT QUE le 10 roues Inter 1993 servira de camion de remplacement;

166.08.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de conserver le 10 roues Inter 1993.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. Hygiène du milieu

a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François

Considérant l'absence de Monsieur François Bilodeau, conseiller, aucun rapport n'est fait.

11. Urbanisme

a) Permis de construction juillet 2020

Cinq (5) permis ont été délivrés pour le mois de juillet 2020.

b) CPTAQ : demande d'appui des lots 4 632 551 et 4 632 898

CONSIDÉRANT que Pierrette Jutras a hérité de la propriété de Jean-Guy Lambert et qu'elle souhaite départager au chemin public sa propriété résidentielle de la propriété commerciale de Transport Jean-Guy Lambert inc.;

CONSIDÉRANT qu'une demande est nécessaire auprès de la Commission de protection du territoire agricole puisque les lots en cause sont situés en zone agricole;

CONSIDÉRANT que les activités résidentielles et commerciales visées par cette demande de morcellement sont déjà bien départagées au chemin public;

CONSIDÉRANT qu'il y avait une deuxième résidence sur le lot résidentiel de Madame Jutras jusqu'à l'année 2008;

CONSIDÉRANT qu'elle soumet de plus une demande pour que Transport Jean-Guy Lambert inc. puisse agrandir la partie utilisée à des fins autres que l'agriculture au-delà de la superficie du droit acquis de 1 hectare;

CONSIDÉRANT que l'agrandissement de l'usage commercial n'ajouterait aucune contrainte au milieu agricole environnant;

CONSIDÉRANT qu'une autorisation n'aurait aucun effet sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles ni sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT qu'advenant un refus de la CPTAQ, les parties de lots en cause devront être greffées à la résidence ou au commerce, ce qui n'avantagerait pas l'agriculture pour autant;

167.08.2020 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'appuyer la demande soumise par Pierrette Jutras à la Commission de protection du territoire agricole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. Loisirs et culture

a) Bibliothèque : nomination d'une nouvelle coordonnatrice

CONSIDÉRANT que Madame Jocelyne Guilbault donne sa démission en tant que coordonnatrice de la bibliothèque Michel-David;

CONSIDÉRANT la municipalité doit nommer une nouvelle coordonnatrice pour pourvoir ce poste ;

168.08.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de nommer Madame Mathilde Potvin à titre de coordonnatrice de la bibliothèque Michel-David pour l'année 2020 et d'en informer le Réseau Biblio CQLM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Bibliothèque : achat d'une nouvelle étagère

CONSIDÉRANT le manque d'espace pour les livres de la bibliothèque Michel David ;

CONSIDÉRANT QUE tout le rayonnage de la bibliothèque a été acheté chez Classement Luc Beaudoin ;

169.08.2020 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de commander un nouveau module de rayonnage chez Classement Luc Beaudoin Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Bibliothèque : entretien ménager

170.08.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de publier une annonce dans le prochain Jaseur pour trouver une personne pour faire l'entretien ménager de la bibliothèque
- que le poste d'entretien ménager soit pour 1 h par semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Période de questions à 20 h 30

Aucune question n'est soumise.

d) Bibliothèque : demande de subvention pour l'achat regroupé de chutes à livres extérieures

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Culture et des Communications, dans son Plan de relance économique du milieu culturel, prévoit la mesure suivante dans le cadre du programme d'Aide aux immobilisations : *soutenir les projets immobiliers et d'acquisitions de matériel de moindre envergure des organismes culturels qui ont besoin d'adapter leurs espaces rapidement*;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout d'une chute à livres est un service qui augmenterait l'accessibilité à la bibliothèque en permettant aux usagers de retourner leurs documents en tout temps;

CONSIDÉRANT QU'en période de pandémie, l'utilisation d'une chute à livres facilite la mise en quarantaine des documents retournés en limitant les manipulations et permet aux usagers d'effectuer leurs retours sans entrer dans la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau BIBLIO CQLM offre de déposer une demande au nom des municipalités intéressées et que, de cette façon, 70 % des dépenses seraient admissibles à la subvention ;

171.08.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault

Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de ne pas participer à la demande de subvention pour l'achat regroupé de chutes à livres extérieures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Fonds de la ruralité : projet de Pumptrack (reporté)

13. MRC

a) Compte-rendu MRC

Monsieur Jean-Guy Hébert, maire, fait un compte rendu de la dernière réunion.

b) Renouvellement logiciel de communication SOMUM

ATTENDU QUE la MRC de Drummond a acquis le logiciel Somum pour les alertes citoyens pour 13 municipalités participantes à ce projet;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond doit renouveler le contrat de service avec Somum;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond partagera les frais reliés au renouvellement au prorata des municipalités participantes;

172.08.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'aviser la MRC de Drummond que nous désirons renouveler l'adhésion du logiciel de communication avec la compagnie SOMUM Solutions pour l'année 2021;
- d'accepter que le versement soit fait au prorata des municipalités participantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Projet de plantation d'arbres pour la séquestration du C^o2

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond a retenu seulement le projet du terrain municipal dans le domaine des Saults pour le projet plantation d'arbres;

CONSIDÉRANT QUE le projet sera en partenariat avec le GARAF/Opération PAJE ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults était propriétaire des terrains de tout le domaine des Saults ;

CONSIDÉRANT QUE les terrains du Domaine des Saults soit le 204, 206, rue de la Rivière et les 140-150-160-170 rue Dumoulin sont situés en zone de glissement de terrain ;

CONSIDÉRANT QU'en avril 2019, il y a eu un éboulis au 150 rue Dumoulin;

173.08.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de demander un plan d'intervention pour préserver la stabilité des talus au responsable GARAF/Opération PAJE pour lesdits terrains du domaine des Saults.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Musée National de la photographie Desjardins : projet escapade photo

CONSIDÉRANT QUE le Musée National de la Photographie Desjardins organise pour l'année 2020 l'inauguration de projet escapade photo dans la MRC de Drummond ;

CONSIDÉRANT QUE le Musée National de la Photographie Desjardins offre un plan de partenariat en 2 volets :

1. 500\$ par année pour la durée de l'entente, soit de 2020 à 2025;
2. 2 000\$ payable en 2020;

174.08.2020 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Jocelyne Guilbault

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de ne pas adhérer au plan de partenariat d'escapade photo du Musée National de la photographie Desjardins considérant que le Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond investi une somme de 25 000\$ pour ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. Questions diverses

Aucun point à inscrire.

15. Levée de la réunion

175.08.2020 Il est 20 h 55, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Sébastien Gagnon de lever la présente séance.

N.B. – Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Jean-Guy Hébert
Maire

Manon Lemaire
Directrice générale